
De la bonne copulation des mots

Philologue, poète, imprimeur, éditeur de Marot et Rabelais, traducteur, l'humaniste Étienne Dolet fut brûlé avec ses livres en 1546, à trente-sept ans, pour n'avoir pas été religieusement correct. Du grand ouvrage sur la langue française qu'il projetait, nous n'avons qu'un fragment : De la maniere de bien traduire d'une langue en aultre. Davantage. De la punctuation de la langue Francoyse. Plus. Des accents d'ycelle. Cet extrait a été recopié sur une délicieuse – mais pas toujours très lisible – édition en fac-similé (Obsidiane, 1990).

La quatriesme reigle, que je veulx bailler en cest endroit, est plus à observer en langues non reduictes en art, qu'en aultres. J'appelle langues non reduictes encores en art certain, & repeu : comme est la Francoyse, l'Italienne, l'Hespaignole, celle d'Allemaigne, d'Angleterre, & autres vulgaires. S'il advient doncques, que tu traduis quelcque Livre Latin en ycelles (mesmement en la Francoyse) il te fault garder d'usurper mots trop approchans du Latin, & peu usités par le passé : mais contente toy du commun, sans innover aulcunes dictions follement, & par curiosité reprehensible. Ce que n'aucuns font, ne les ensuy en cela : car leur arrogance ne vault rien, & n'est tolerable entre les gens scavants. Pour cela n'entends pas, que je dye, que le traducteur s'abstienne totalement de mots, qui sont hors de l'usage commun car on scait bien, que la langue Grecque, ou Latine est trop plus riche en dictions, que la Francoyse. Qui nous contrainct souvent d'user de mots peu frequentés. Mais cela se doit faire a l'extreme necessité. Je scay bien en oultre, qu'aucuns pourroient dire, que la plus part des dictions de la langue Francoyse est derivée de la Latine, & que si noz Predecesseurs ont heu l'authorité de les mettre en usage, les modernes, & posterieurs en peuvent aultant faire. Tout cela se peut debattre entre babillarts : mais le meilleur est de suivre le commun langage. [...]

Venons maintenant à la cinquiesme reigle, que doit observer ung bon traducteur. Laquelle est de si grand'vertu, que sans elle toute composition est lourde, & mal plaisante. Mais qu'est-ce, qu'elle contient ? Rien aultre chose, que l'observation des nombres oratoires : c'est assavoir une liaison, & assemblément des dictions avec telle douceur, que non seulement l'ame s'en contente, mais aussi les oreilles en sont toutes ravies, & ne se faschent jamais d'une telle harmonie de langage. [...] Car sans l'observation des nombres on ne peult estre esmerveillable en quelcque composition que ce soit : & sans yceulx les sentences ne peuvent estre graves, & avoir leur poix requis, & legitime. Car pense (*illisible*), que ce soict asses d'avoir la diction propre, & elegante, sans une bonne copulation des mots. Je t'advise, que c'est aultant que d'ung monceau de diverses pierres precieuses mal ordonnées : lesquelles ne peuvent avoir leur lustre, à cause d'une collocation impertinente.